



Nous avons le plaisir de vous convier au prochain séminaire EMAR-IFSTTAR

le vendredi 23 mars 2012 de 10h15 à 13h00

à l'UPF/ADPF

Union des Ports de France/

Association pour le Développement des Ports Français

Salle 1^{er} étage

8, Place du Général Catroux

75017 – Paris

Métro : Malesherbes



Vous pourrez assister à une présentation intitulée

« Réduire les émissions de CO₂ du transport maritime : enjeux et conséquences de l'introduction d'un instrument économique »

Par Pierre Franc (MEDDTL) et Romuald Lacoste (Era Fret, CETE de l'Ouest)

Résumé

A l'écart des mécanismes de réduction des émissions de CO₂ institués par le protocole de Kyoto, le secteur du transport maritime international génère environ 3 % des émissions mondiales de CO₂. Or, les mesures technologiques et organisationnelles que les acteurs du transport maritime pourraient prendre en l'absence d'évolution de la réglementation ne permettront pas de contenir voire de réduire ces émissions.

Par conséquent, le débat sur la réglementation applicable aux transports maritimes monte en puissance au sein de l'Organisation maritime internationale et de l'Union européenne. Ces instances travaillent en particulier à l'introduction d'un instrument de marché maritime : une taxe, un fonds de compensation ou un marché de permis d'émission.

La présentation débutera par un état des lieux des taux de croissance attendus des émissions de CO₂ du secteur du transport maritime. Les différents dispositifs pouvant être déployés à l'échelle internationale (par l'Organisation maritime internationale) et à l'échelle communautaire (par la Commission européenne) afin de réduire ces émissions seront passés en revue et leurs avantages et inconvénients respectifs mis en évidence. Enfin, les conséquences sur l'organisation des lignes maritimes et sur la desserte des ports européens, en particulier français, seront analysées en faisant l'hypothèse que l'instrument retenu serait un marché de permis d'émission.

Biographie

Pierre Franc, Ingénieur des travaux publics de l'État et titulaire d'un doctorat de l'Université Paris-Est, travaille au sein du bureau des études économiques générales de la direction générale des infrastructures, des transports et de la mer. Ses études et recherches portent sur le transport de marchandises, le transport maritime, l'intermodalité et l'évaluation des politiques de transport. Il enseigne par ailleurs le transport de marchandises et le transport maritime dans différentes écoles et universités.

Romuald Lacoste, docteur en géographie, travaille au sein du CETE Ouest (Nantes), dans l'équipe de recherche associée au laboratoire Splott - Ifsttar sur le « Fret et les territoires ». Auparavant il a exercé pendant dix ans à l'Institut Supérieur d'Economie Maritime (ISEMAR). Ses thèmes de recherche portent sur le transport maritime, l'organisation portuaire et l'environnement. Ses travaux récents sont axés sur le transport à la demande (tramping), sur les réformes et la coopération portuaires, ainsi que sur les mécanismes « carbone ».